

ÉPICERIE FIXE ET ITINÉRANTE SOLIDAIRE SECOURS CATHOLIQUE



- PERMETTRE AUX FAMILLES D'APURER UNE DETTE OU DE FINANCER UN PROJET DE VIE
- CONDUIRE DES ACTIONS DE TYPE ÉDUCATIF ET ANIMER DES ATELIERS D'AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE
- RECREER DES LIENS SOCIAUX PAR LE BIAIS D'ANIMATION COLLECTIVE
- PERMETTRE AUX FAMILLES DE BÉNÉFICIER D'UNE ALIMENTATION VARIÉE ET ÉQUILBRÉE

POUR QUI ?

- LES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMAS SOCIAUX
- LES PERSONNES EN ATTENTE D'OUVERTURE DE LEURS DROITS SOCIAUX
- LES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'INDEMNITÉS DE CHÔMAGE
- LES PERSONNES AYANT UNE FAIBLE RETRAITE
- LES PERSONNES ISOLÉES
- LES PERSONNES AYANT MOINS DE 5 EUROS DE RESTE À VIVRE

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ÉPICERIE ?

1.

ÊTRE REPÉRÉ PAR UNE ÉQUIPE LOCALE DU SECOURS CATHOLIQUE OU ÊTRE ORIENTÉ PAR UN TRAVAILLEUR SOCIAL ET AVOIR UN PROJET DE VIE

2.

REEMPLIR ET COMPLÉTER UN DOSSIER
PRÉSENTER LE DOSSIER EN COMMISSION

3.

APRÈS VALIDATION DE LA COMMISSION SIGNER UN CONTRAT ENTRE LE BÉNÉFICIAIRE ET LE SECOURS CATHOLIQUE ET ACCÉDER À L'ÉPICERIE PENDANT **4 MOIS**



4.

SE PRÉSENTER EN ÉPICERIE **2 FOIS PAR MOIS**
PARTICIPER À TOUS LES ATELIERS